

Image not found or type unknown



Location avant achat d'un appartement

Par **marie**, le **01/10/2008** à **08:41**

Bonjour,

je souhaite acquérir un bien immobilier. Cet appartement a été occupé par un ami, qui a dédit son bail. Est-il possible que le propriétaire de cet appartement me fasse un nouveau bail de location et que je lui fournisse au même moment mon préavis de départ ? Ceci pour me permettre de rester dans les lieux durant les 3 mois précédant la validation de l'acte d'achat, tout en évitant au propriétaire, qui souhaite vendre maintenant, de repartir sur une durée de location de trois ans. Merci pour votre réponse. Bien cordialement.